



Conseil économique et social

Distr. générale
6 mars 2008
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2008
29 mai-6 juin 2008

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil
économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire
général, en application de la résolution 1996/31
du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre antiviolence	2
2. Commission internationale des examens de conduite automobile.	5
3. International Road Federation	9
4. Pathfinder International	13
5. World Savings Banks Institute	17

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



1. Centre antiviolence

(Statut consultatif spécial; 2003)

Le Centre antiviolence (Centro Antiviolenza), dont le siège se trouve à Parme (Italie), est une association non gouvernementale qui se consacre à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants et à la promotion des droits des femmes dans tous les secteurs de la société. Constitué en 1985 en tant qu'association bénévole à but non lucratif, c'est désormais un véritable centre qui offre gratuitement aux femmes battues une aide juridique, un soutien psychologique et une aide dans tous les domaines. Il peut héberger des femmes dont l'intégrité physique est menacée pendant une période pouvant aller jusqu'à un an, dans un appartement à l'adresse confidentielle où il héberge des femmes et des enfants depuis 1991 et qui peut accueillir jusqu'à quatre femmes et huit enfants. Il peut aussi héberger des femmes dans une autre maison dont l'adresse n'est pas confidentielle. Il fait du travail de prévention dans la rue auprès de jeunes femmes victimes de la traite d'êtres humains dans le cadre du projet régional « Road Units ». Outre qu'il vient quotidiennement en aide à des femmes, il organise des conférences, des manifestations culturelles, des cours dans les universités et lycées locaux et des conférences de presse pour sensibiliser l'opinion, aux niveaux local, national et international, à la violence faite aux femmes. Il participe aussi activement à des conférences, cours et projets régionaux et nationaux portant sur la violence à l'égard des femmes.

i) Participation

Le Centre participe aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies consacrées aux femmes, en particulier à la violence dont elles sont victimes.

2003 : Des représentants du Centre ont assisté à la manifestation suivante :

New York (3-14 mars), quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, leur influence sur la promotion de la femme et le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur utilisation à cette fin, ainsi que sur les droits fondamentaux des femmes et l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, tels qu'ils ont été définis dans le Programme d'action de Beijing et dans le document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ».

2004 : Des représentants du Centre ont assisté aux manifestations suivantes :

New York (1^{er}-12 mars), quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur les thèmes ci-après : « Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes » et « L'égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits ».

Genève (12-13 décembre) : Forum des organisations non gouvernementales tenu à l'occasion de l'examen décennal de l'application du Programme d'action de

Beijing; et (14-15 décembre) : Réunion régionale organisée au Palais des Nations à l'occasion de l'examen décennal de l'application du Programme d'action de Beijing.

2005 : Des représentants du Centre ont assisté à la manifestation suivante :

New York (28 février-11 mars), quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur les thèmes ci-après : « Examen de l'application du Programme d'action de Beijing et des documents finals de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale » et « Objectifs actuels et stratégies prospectives d'action pour la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles ».

2006 : Des représentants du Centre ont assisté à la manifestation suivante :

New York (27 février-10 mars), cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur les thèmes ci-après : « Renforcement de la participation des femmes au développement : instauration d'un environnement propice à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail » et « Participation des femmes et des hommes dans des conditions d'égalité à la prise des décisions à tous les niveaux ».

Dans le cadre des manifestations susmentionnées, le Centre a participé aux manifestations parallèles organisées par les organisations non gouvernementales, aux réunions de la Région européenne et du Lobby des femmes européennes et au Forum des jeunes, en accordant une attention particulière aux préoccupations des organisations non gouvernementales à l'échelle de la région et à l'âge des représentants (dont la plupart avait moins de 30 ans), eu égard à la nécessité de faire entendre la voix des jeunes femmes à l'ONU.

ii) **Coopération**

Le Centre a coopéré avec les organes et agences spécialisées de l'ONU chargés de combattre la violence à l'égard des femmes. Pendant la période **2004-2005**, il s'est mis en rapport avec des représentants du Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour organiser un atelier destiné aux avocats du réseau italien des centres antiviolence et il a recueilli de la documentation sur les travaux de la Commission des droits de l'homme et du secrétariat de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ainsi que des rapport généraux et des rapports de rapporteurs spéciaux. L'atelier visait à fournir aux avocats une formation leur permettant de surveiller la situation des femmes en Italie et de contraindre le Gouvernement italien à rendre compte de son action à cet égard à la Commission de la condition de la femme, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes.

En **2006**, un projet de rapport sur la situation des femmes dans la région de Parme a été établi à l'intention de la Rapporteuse spéciale, qui a été invitée à venir l'examiner sur place.

iii) **Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Centre a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de Parme et aux alentours. Pendant la période

considérée, ses principales activités en ce qui concerne la cible 4 (Élimination de la discrimination entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire) de l'objectif 3 (Promotion de l'égalité des sexes et renforcement de l'autonomie des femmes) ont été les suivantes :

- Organisation de séances de formation sur l'égalité des sexes à l'intention de 685 élèves des écoles secondaires;
- Organisations de séances de formation sur l'égalité des sexes à l'intention de 45 élèves des écoles primaires.

En ce qui concerne la cible 7 (Enrayer et commencer à inverser la propagation du VIH/sida) de l'objectif 6 (Combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies), le Centre a :

- Distribué 5 540 préservatifs à des jeunes filles victimes de la traite d'êtres humains;
- Distribué 144 brochures d'information sur la santé;
- Distribué 436 brochures d'information sur les maladies sexuelles.

iv) Activités menées à l'appui des principes mondiaux

À l'occasion de la Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes, les 25 novembre 2003, 2004, 2005 et 2006, une campagne d'affichage a été organisée et une annonce a été passée dans un journal local tirant à 25 000 exemplaires. Les boulangeries ont distribué 10 000 sacs en papier sur lesquels on pouvait lire : « Le pain, c'est bon; la violence contre les femmes, c'est nul » et le soir, un film sur la violence masculine contre les femmes a été projeté dans un cinéma et la projection du film a été suivie d'un débat avec le public. Chacune de ces manifestations a attiré des centaines d'hommes et de femmes.

Le 25 novembre 2006, un débat sur la violence à l'égard des femmes, auquel ont participé un magistrat d'un tribunal local, un représentant de la campagne Ruban blanc, un chercheur de l'université, des membres de la police locale, des étudiants et des représentants d'organisations non gouvernementales, a été organisé.

Le 2 décembre 2006, la Campagne du Ruban blanc a été célébrée dans deux écoles fréquentées essentiellement par des garçons, en présence du représentant de la Campagne, M. Michael Kaufmann, et de plus de 400 adolescents, qui ont été sensibilisés au problème de la violence à l'égard des femmes.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, les 8 mars 2003, 2004, 2005 et 2006, des expositions de photos de femmes, des concerts destinés à recueillir des fonds pour financer des centres d'accueil, des conférences de presse et d'autres manifestations destinées à sensibiliser l'opinion à la promotion de la condition de la femme ont été organisés à Parme. À New York, les représentants du Centre ont célébré la Journée internationale de la femme dans le cadre des sessions de la Commission de la condition de la femme.

2. Commission internationale des examens de conduite automobile

(Statut consultatif spécial; 1983)

Partie I Introduction

i) Buts et activités de l'association

La Commission internationale des examens de conduite automobile est une association à but non lucratif dont l'objet, qui est scientifique, est d'améliorer le contenu et l'organisation des examens permettant d'obtenir le permis de conduire. Elle contribue ainsi à promouvoir l'éducation routière, à améliorer la sécurité routière, à protéger l'environnement, à favoriser le déplacement des personnes et des marchandises et à faciliter la circulation routière.

Les activités menées par la Commission visent à :

- Promouvoir la coopération et l'échange d'informations entre ses membres;
- Recueillir, analyser et diffuser parmi ses membres des informations et des documents sur l'éducation routière et les examens de conduite automobile;
- Réaliser, exécuter ou participer à des projets de recherche concernant les examens de conduite automobile, les examinateurs et les conducteurs;
- Promouvoir ses activités et ses recherches et favoriser l'adoption d'un système international de validation des permis de conduire;
- Participer à des activités, manifestations et projets internationaux en rapport avec ses objectifs;
- Promouvoir avec ses membres la création et l'adoption d'un système d'assurance de la qualité pour les examens de conduite automobile;
- Faire reconnaître au plan international son expertise dans le domaine des examens de conduite automobile et sa connaissance des questions liées à l'éducation et à la sécurité routières dans le cadre de ces examens;
- Nouer des liens de coopération, dans les domaines relevant de sa compétence, avec des organisations internationales et des organisations régionales d'intégration économique, en particulier les institutions de l'Union européenne.

ii) Changements susceptibles d'avoir influencé la philosophie ou les fonctions de l'association, plus précisément son orientation, son programme, la portée de ses travaux, etc.

a) **Buts et activités de l'association** : aucun changement n'est à signaler.

b) **Modification des statuts** : les buts et activités de l'association sont restés essentiellement les mêmes, mais ses statuts ont été entièrement révisés. Ils ont été adoptés par son assemblée générale au congrès qu'elle a tenu le 8 juin 2006 à Marseille (France) et les modifications qui leur ont été apportées ont été publiées

dans l'annexe du *Moniteur belge* daté du 9 octobre 2006, comme l'exige la loi belge.

c) **Augmentation du nombre des affiliations** : pendant la période 2003-2006, le nombre des pays membres de la Commission est passé à 34. Les pays et organisations qui en sont devenus membres pendant cette période sont les suivants : 2003 : Malte, Lituanie et AAMVA (American Association of Motor Vehicle Administration) (en qualité de membre associé); et 2006 : province du Québec (Canada), EFA (Europäische Fahrlehrer Assoziation e.V.) et EUROTRA (European Transport Training Association) (ces deux dernières associations en qualité de membres associés).

Partie II

Contribution de l'association aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Vice-Président de la Commission a participé aux travaux du Groupe de travail 1 des Nations Unies sur la sécurité routière lorsqu'il s'est réuni à Genève du 31 mars au 3 avril, du 8 au 10 juillet et du 22 au 25 septembre 2003.

À ces occasions, la Commission a participé aux débats qui se sont tenus sur les sujets suivants :

- Organisation en avril 2004 de la Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière et préparatifs du séminaire correspondant;
- Élaboration de mesures antifraude concernant le permis de conduire international;
- Conception de panneaux de signalisation routière.

Remarque : la Commission n'a toujours pas reçu le procès-verbal de ces réunions.

ii) Coopération avec les organes et agences spécialisées de l'ONU : aucune

Pendant la période 2003-2006, la Commission n'a participé ni aux travaux du Conseil économique et social ou de ses organes subsidiaires, ni aux grandes conférences ou autres réunions des Nations Unies.

Ses projets ont été pour la plupart subventionnés par la Direction générale des transports et de l'énergie de la Commission européenne plus précisément, elle a pris l'initiative d'un certain nombre d'études et de projets de recherche visant à améliorer l'éducation routière et les examens de conduite automobile :

- La Commission a assuré la direction des travaux liés au projet Nov-EV, qui porte sur sept systèmes de formation en deux phases à la conduite automobile en vigueur dans six États Membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne (X2), France et Pays-Bas). Tous ces systèmes sont temporairement distincts de celui de l'Autriche, qui a adopté un programme de formation obligatoire en plusieurs phases en 2003. Le principal objectif du projet est de conseiller les pays participants au sujet des programmes de formation à la conduite automobile et des méthodes permettant d'en évaluer l'efficacité;

- Elle a assuré également la direction des travaux liés au projet TEST, qui a consisté à analyser le contenu, le lieu et la durée des épreuves de conduite pratique relatives au permis de conduire de la catégorie B;
- Elle a participé au projet MERIT, premier projet financé par l'Union européenne à être axé sur les capacités et compétences de l'intermédiaire en matière de sécurité routière, à savoir l'instructeur dans le cas des apprentis conducteurs;
- Elle a participé au projet MEDRIL : après avoir mis à jour l'annexe 2 de la Directive européenne relative aux permis de conduire (Directive 2000/56/CE), la Commission européenne a envisagé d'en mettre à jour l'annexe 3 (Aptitude à la conduite). Le projet MEDRIL fait partie d'une série de projets de recherche sur la question qui sont financés par l'Union européenne. Il porte essentiellement sur les examens médicaux à faire passer aux titulaires d'un permis de conduire;
- La Commission a également coopéré au projet SUPREME, qui vise principalement à recenser les meilleures pratiques en matière de sécurité routière en Europe et à les faire connaître aux décideurs.

La Commission a organisé les congrès, conférences et ateliers suivants :

- Sa trente-cinquième conférence annuelle, tenue le 30 mai 2003 à Edinburgh (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
- Un atelier sur l'harmonisation de l'évaluation des candidats, tenu les 4 et 5 décembre 2003 à Berlin;
- Son trente-sixième congrès annuel, tenu les 27 et 28 mai 2004 à Varsovie;
- Les réunions du Groupe de travail sur la Charte européenne de la sécurité routière relatives à l'harmonisation de l'évaluation des candidats. Le Groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2004 et à quatre reprises en 2005 : les 24 et 25 janvier à Bedford (Royaume-Uni), les 31 mars et 1^{er} avril à Tallinn, du 1^{er} au 3 juin à Oslo et les 15 et 16 septembre à Weinfelden (Suisse). À la fin de 2005, les projets de document suivants pouvaient être consultés sur le site de la Commission : a) manuel d'organisation des examens de conduite automobile; b) document de travail sur les compétences exigées pour réussir un examen de conduite; et c) proposition relative à l'assurance qualité applicable aux examinateurs;
- Une exposition intitulée « Permis de conduire en Europe, de la diversité à l'harmonisation », organisée en collaboration avec d'autres entités, au Parlement européen à Bruxelles du 17 au 21 janvier 2005;
- Un atelier intitulé « Projets européens – implications pour les membres de la CIECA », tenu le 15 avril 2005 à Bruxelles;
- Sa trente-septième Conférence annuelle, tenue le 10 juin 2005 à Helsinki;
- Son trente-huitième Congrès annuel, intitulé « L'éducation routière tout au long de la vie », tenu les 8 et 9 juin 2006 à Marseille (France);
- Un atelier sur la Directive communautaire 2003/59 de la Commission européenne (relative à la formation initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers), tenu le 28 mars 2006 à Bruxelles;

- Un atelier CIECA – VdTUV sur la conduite accompagnée, tenu le 14 décembre 2006 à Berlin.

iii) Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent actuellement la base du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle : aucune

La Commission aurait pu appuyer plus efficacement les programmes pertinents de l'ONU si elle n'avait pas rencontré les problèmes suivants :

- Elle est surinformée (!) de l'activité de l'Organisation, ce qui fait qu'elle laisse passer des informations qui pourraient l'intéresser. Elle aimerait recevoir des informations beaucoup plus ciblées sur les activités qui la concernent au premier chef, à savoir la sécurité routière et surtout le permis de conduire;
- Bien qu'étant une organisation hautement spécialisée dans le domaine des examens de conduite automobile et de la formation des conducteurs automobiles, elle n'a pas accès aux groupes d'experts et référents s'occupant de ces questions ni aux résultats des travaux y relatifs. Elle souhaiterait obtenir des informations du Conseil économique et social en la matière;
- Comme elle l'a indiqué plus haut, elle souhaiterait recevoir le procès-verbal des réunions que le Groupe de travail 1 des Nations Unies sur la sécurité routière a tenues à Genève du 31 mars au 3 avril, du 8 au 10 juillet et du 22 au 25 septembre 2003.

3. International Road Federation (Fédération routière internationale)

(Statut consultatif spécial; 1951)

Partie I

Introduction

1) La Fédération routière internationale a pour mission d'œuvrer en faveur de la construction de réseaux routiers bien conçus, sûrs, efficaces, faciles à utiliser, technologiquement appropriés et respectueux de l'environnement.

2) Elle s'est fixé pour buts : a) de faire connaître et comprendre dans le monde entier, au grand public comme aux gouvernements, les avantages sociaux, économiques et environnementaux de réseaux routiers, systèmes de transport routier et techniques de surveillance de la circulation routière modernes; b) d'encourager et d'appuyer, dans le monde entier, la planification et l'exécution, par les gouvernements et les organisations internationales, de programmes propres à améliorer et étendre les réseaux routiers et systèmes connexes, qui soient économiquement et écologiquement rationnels; c) de fournir dans le monde entier des programmes d'éducation et de formation relatifs à la création et à l'entretien des systèmes routiers et de transport routier; d) de coopérer avec les institutions internationales et les organisations internationales, nationales et locales ayant des objectifs comparables ou similaires aux siens, de les conseiller et d'échanger des données d'expérience avec elles; e) de fournir conseils, assistance et encouragements aux associations routières nationales et régionales existantes et d'appuyer la création d'associations routières régionales et nationales dans les pays où il n'en n'existe pas; f) de recueillir, compiler et distribuer tout document statistique, technique, économique, pédagogique et autre relatif à l'amélioration des systèmes routiers et des normes en vigueur dans ce domaine; g) de stimuler et d'appuyer l'harmonisation de ces normes aux plans régional et mondial; h) d'appuyer les travaux de recherche visant la mise en place des systèmes de transport routier intelligents, sûrs, efficaces, conviviaux, économiques et socialement acceptables qu'exigent les utilisateurs et les entreprises; et i) d'encourager et de promouvoir l'amélioration de la sécurité routière moyennant l'application de normes et de directives de sécurité routière appropriées.

Partie II

Activités générales relatives à des programmes routiers

- Pendant toute la période quadriennale, participation active aux travaux du Groupe d'experts sur la sécurité routière, du Comité des transports intérieurs, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et du World Forum on Vehicle Construction (WP29) relatifs à la sécurité routière.
- En 2004, 2005 et 2006, contribution aux travaux du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU relatifs à l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international.

- En 2004, 2005 et 2006, participation aux sessions annuelles du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU.
- En novembre 2005, exposé du Directeur général de la Fédération sur les programmes routiers, lors des réunions organisées conjointement par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la CEE-ONU à Douchanbé (Tadjikistan).
- En janvier 2006, exposé du Directeur général de la Fédération sur les programmes routiers, lors des réunions organisées conjointement par l'OSCE et la CEE-ONU à Vienne.
- En mars 2006, exposé du Directeur général de la Fédération sur les programmes routiers, lors des réunions organisées conjointement par l'OSCE et la CEE-ONU à Bakou (Azerbaïdjan).
- Le 13 juin 2005, à l'occasion de son quinzième Congrès mondial, organisation par la Fédération, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), d'une réunion ministérielle spéciale au siège de la Commission à Bangkok.

À cette réunion, les Ministres des transports de la Thaïlande, de la Malaisie, de l'Indonésie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la République arabe syrienne et les représentants du Cambodge, Bhoutan, Chine et Philippines ont approuvé une déclaration dans laquelle il était envisagé d'étudier la possibilité de créer un mécanisme d'intervention rapide pour aider à remettre en état les équipements routiers après une catastrophe naturelle.

La réunion, qui a été présidée par le Ministre des travaux publics de la Malaisie, a traité du rôle clef que jouent les infrastructures routières dans l'acheminement des secours après une catastrophe naturelle et de l'expérience de certains pays concernant la remise en état de ces infrastructures après le tsunami de décembre 2004 et d'autres catastrophes naturelles.

Dans la déclaration, qui a été rédigée avec l'aide de la CESAP, la Fédération était invitée à collaborer avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales à la mise en place du mécanisme d'intervention rapide susmentionné.

- Le Directeur général de la Fédération s'est entretenu avec les représentants des commissions régionales suivantes des Nations Unies pour examiner avec eux les possibilités de collaboration entre la Fédération et l'ONU : la CEE-ONU, à diverses dates; la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), en septembre 2004; la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), en janvier 2005; la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en juin 2005; et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en avril 2007.
- Entre 2004 et 2006, conclusion d'un accord officiel et étroite collaboration avec la Banque mondiale au sujet de l'amélioration des statistiques routières mondiales de la Fédération.

Activités concernant la sécurité routière

- Participation à la réunion du Groupe d'experts sur le développement du Réseau de la route d'Asie, intitulée « Expériences régionales et les enseignements tirés en matière de financement des infrastructures autoroutières et d'amélioration de la sécurité routière », qui s'est tenue du 8 au 10 mai 2006 au siège de la CESAP à Bangkok.
- Le 15 avril 2004, à l'occasion du Forum des parties prenantes intitulé « La sécurité routière – une responsabilité partagée » qui s'est tenu dans la salle du Conseil économique et social, distribution d'un document d'orientation dans lequel la Fédération déclarait appuyer le Forum et soulignait sa volonté de sensibiliser davantage à la sécurité routière partout dans le monde.
- Participation active, en qualité de membre, aux travaux du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière – qui relève de l'Organisation mondiale de la Santé – depuis la création de celui-ci en 1995, et présidence du Groupe de travail sur la sécurité des infrastructures routières (WG4).

Le mandat du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière lui a été conféré par la résolution 58/289 de l'Assemblée générale, intitulée « Amélioration de la sécurité routière mondiale », dans laquelle l'Organisation mondiale de la Santé était invitée à assurer la coordination pour les questions de sécurité routière au sein du système des Nations Unies, en étroite collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies. Ce mandat a été réaffirmé en octobre 2005, dans la résolution A/60/5 de l'Assemblée.

- Première réunion du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, tenue le 1^{er} octobre 2004 à l'Office des Nations Unies à Genève : le représentant de la Fédération y a participé aux côtés de 41 représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales des secteurs de la santé, des transports et de la sécurité. Les participants se sont mis d'accord sur les objectifs et le programme de travail du Groupe.
- Deuxième réunion du Groupe, tenue les 16 et 17 mars 2005 à l'Office des Nations Unies à Genève, sous les auspices du Groupe de travail sur la sécurité routière de la CEE-ONU. Les délégués y ont rencontré des représentants de la CEA, de la CEPALC, de la CESAO et de la CEE et ont examiné comment l'OMS et la CEE pouvaient aider davantage les autres commissions régionales.

À l'issue de cette réunion, la première version d'un document intitulé « United Nations Road Safety Collaboration: A Handbook of Partner Profiles » a été présentée. Ce document décrit brièvement les activités menées par les organisations représentées à la première réunion du Groupe, tenue en octobre 2004, dont celles menées par la Fédération.

- Troisième réunion du Groupe, tenue les 14 et 15 novembre 2005 à Londres : les 74 participants, qui représentaient 47 organisations (organismes) des Nations Unies, organisations gouvernementales et non gouvernementales, organisations du secteur privé et fondations, ont rendu compte des résultats obtenus depuis la deuxième réunion, tenue en mars 2005; fini de définir le but et les objectifs de la collaboration et examiné, dans de petits groupes de travail

placés sous la présidence de la Fédération, certaines questions liées à la sécurité routière, notamment la collecte des données et les indicateurs, les politiques, le renforcement des capacités, l'alcool et la vitesse, les ceintures et les casques de sécurité et les infrastructures.

- Quatrième réunion du Groupe, tenue les 10 et 11 mai 2006 à Bangkok au siège de la CESAP : à cette importante réunion, où la Fédération était représentée par son directeur général adjoint, les participants, qui représentaient des gouvernements, des entités du secteur privé et des organisations non gouvernementales, ont débattu des préparatifs de la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière et ont progressé dans la rédaction des manuels de référence concernant la collecte de données et les indicateurs et les recommandations concernant les casques, les ceintures de sécurité et la consommation d'alcool.
- Cinquième réunion du Groupe, tenue à Genève les 30 et 31 octobre 2006 : à l'initiative de la Fédération, un nouveau groupe de travail a été chargé d'examiner s'il était possible d'établir un manuel de référence sur les infrastructures routières.

Il a été proposé de rédiger des lignes directrices à l'intention des décideurs des pays à revenu faible et intermédiaire et des donateurs menant des activités dans ces pays.

4. Pathfinder International

(Statut consultatif spécial; 2003)

Partie I

Introduction

i) Buts et activités de l'organisation

Pour l'organisation, la santé procréative est un droit fondamental. Lorsque les parents peuvent décider du moment où ils veulent avoir un enfant et du nombre de leurs enfants, la vie des femmes en est améliorée et les enfants grandissent en meilleure santé. L'organisation permet aux femmes, aux hommes et aux adolescents des pays en développement d'accéder à des informations et à des services de planification familiale et de santé procréative de qualité. Elle s'emploie à enrayer la propagation du VIH/sida, à fournir des soins aux femmes souffrant des complications d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions et à encourager l'adoption aux États-Unis et à l'étranger de politiques rationnelles de santé procréative.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences des Nations Unies et autres réunions

De janvier à décembre 2006, en qualité de participante au projet intitulé « Accroître le nombre des services complets d'hygiène sexuelle et de santé procréative en Ouganda », et en collaboration avec des partenaires internationaux, l'organisation a contribué à la mise en œuvre du plan de travail annuel du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement des pays (résultat 5).

- ii) Coopération avec les organes et agences spécialisées de l'ONU sur le terrain et/ou au Siège**
- iii) Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent actuellement la base du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle**
- iv) Activités menées à l'appui des principes mondiaux**

Les projets de l'organisation énumérés ci-après ont bénéficié d'une aide financière de l'ONU ou ont été exécutés en collaboration avec des organes des Nations Unies, ce qui montre que l'organisation a continué à coopérer avec ceux-ci et a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans un grand nombre de pays d'Afrique. En outre, ses projets consacrent implicitement les droits de l'homme internationalement reconnus dans la mesure où ils cherchent à élargir l'accès aux services de santé procréative et de planification

familiale, préconisent l'amélioration des politiques dans ces deux domaines et celui de la lutte contre le VIH/sida et visent à mettre les services connexes à la portée des adolescents.

- Geração Biz, par exemple, programme plurisectoriel d'hygiène sexuelle et de santé procréative qui a été mis en œuvre au Mozambique et financé par le FNUAP, a permis à la fois de diffuser des informations sur les changements de comportement nécessaires et d'offrir des services adaptés aux adolescents pour améliorer leur hygiène sexuelle et leur santé procréative, les sensibiliser davantage à la question de l'égalité des sexes et diminuer leur vulnérabilité aux maladies sexuellement transmissibles, au VIH et aux avortements à risque, notamment en réduisant le nombre de grossesses non désirées. Période d'exécution du projet : juin 2003 – décembre 2006.

Actions liées aux OMD 5 et 6 : améliorer la santé maternelle et combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. Création de dispensaires réservés aux adolescents et installation de services adaptés aux jeunes dans les services publics de santé.
2. Formation de 5 000 personnes chargées de faire œuvre d'éducation auprès de leurs pairs en ce qui concerne la santé procréative.
 - Au Ghana, l'organisation et le FNUAP ont exécuté conjointement un projet destiné à renforcer la prévention des fistules obstétricales et à en améliorer l'accès au traitement. Période d'exécution du projet : octobre 2005 – décembre 2006.

Activités liées à l'OMD 5 : améliorer la santé maternelle

1. L'organisation a amené des décideurs nationaux et locaux à participer à la campagne d'élimination des fistules obstétricales.
2. Elle a accru le nombre des services de prévention et de traitement des fistules obstétricales et des services de réadaptation.
 - Fourniture de services de santé procréative et d'autres services destinés aux jeunes dans la région de la Volta (Ghana). Ce projet, qui a été exécuté en collaboration avec le FNUAP, visait à augmenter le nombre des services d'hygiène sexuelle et de santé procréative offerts aux adolescents ghanéens. L'organisation a fourni un appui technique et mis à disposition des matériaux de formation mis au point avec le FNUAP dans le cadre du programme Alliance africaine des jeunes. Période d'exécution du projet : juillet – décembre 2006.

Activités liées à l'OMD 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. Création de services adaptés aux jeunes dans les services de huit centres sanitaires.
2. Facilitation de la communication à l'aide de jeunes faisant œuvre d'éducateurs et grâce à la distribution de préservatifs par des moyens non traditionnels.

- Le projet intitulé « Accroître le nombre des services complets d'hygiène sexuelle et de santé procréative en Ouganda », qui était financé par le FNUAP, avait pour but d'accroître le nombre des services en question offerts aux hommes, aux femmes et aux adolescents, en particulier ceux qui étaient touchés par le conflit. L'organisation s'est employée spécialement à réduire la mortalité maternelle et infantile en formant les cliniciens des services de santé aux soins à dispenser après un avortement ou à dispenser d'urgence en cas de complications à la naissance, ainsi qu'aux soins prénatals. Période d'exécution du projet : janvier – décembre 2006.

Activités liées aux OMD 4 et 5 : réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle

1. Formation de 76 cliniciens des services de santé aux soins à dispenser après un avortement.
2. Formation de 268 soignants et surveillants des services de santé aux soins prénatals.
 - Le programme intégré de soins et de soutien aux personnes touchées par le VIH/sida qui a été exécuté à Busia et dans le district de Siaya (Kenya), grâce à une subvention du PNUD visait à encourager les collectivités à prendre le relais de la lutte contre le VIH/sida et à soutenir les activités visant à ralentir la propagation de la maladie. Période d'exécution du projet : juillet 2004 – juin 2006.

Activités liées à l'OMD 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. Élargissement de l'accès à une thérapie antirétrovirale au niveau des provinces, des districts et des sous-districts.
2. Élargissement de l'accès à des services de conseil et à des services de dépistage volontaire du VIH et de la tuberculose.
3. Appui à l'action que mènent le Gouvernement et le secteur privé pour fournir des services qui permettent de prévenir la transmission materno-infantile du VIH/sida.
 - Au Nigéria, le projet destiné à aider l'État d'Edo à lutter contre le VIH/sida avait pour but de réduire les taux de prévalence et d'incidence du VIH/sida, du paludisme et des autres maladies infectieuses dans cet État et d'atténuer les incidences humaines et socioéconomiques du VIH/sida. Période d'exécution du projet : novembre 2004 – janvier 2005.

Activités liées aux OMD 3 et 6 : promouvoir l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. Promotion de l'égalité des sexes et du respect des droits de l'homme dans le cadre d'activités liées à des programmes de lutte contre le VIH/sida.
 - En Éthiopie, l'organisation s'est employée, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau éthiopien de la prévention et du contrôle du VIH/sida, organisme national de coordination des

activités de prévention et de contrôle du VIH en Éthiopie, à fournir des soins à domicile aux malades du sida alités. Période d'exécution du projet : décembre 2003 – novembre 2004.

Activités liées à l'OMD 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. L'organisation a appris à plus de 500 aides-soignants et parents à prodiguer des soins à domicile et a dispensé des services à plus de 6 500 clients.

- Le projet intitulé « Égalité des sexes et VIH/sida », qui a été exécuté au Mozambique en partenariat avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le FNUAP, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM) avait pour but d'élaborer des méthodes novatrices qui permettent d'aborder de façon intégrée l'hygiène sexuelle et la santé procréative, le VIH/sida, la création de revenus et la prévention des violences sexuelles et de la violence sexiste dans la province de Tete. Période d'exécution du projet : mars 2006 – mars 2008.

Activités liées aux OMD 3 et 6 : promouvoir l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. Formation du personnel soignant à la détection des cas de violence sexiste et gestion d'un centre pilote de services de santé et de protection sociale intégrés pour victimes de violences sexuelles.

- Le programme intitulé « Alliance africaine des jeunes », qui a été financé par la Fondation Gates et exécuté conjointement par l'organisation, le FNUAP et le programme PATH (Program for Appropriate Technologies in Health), avait pour objectif de réduire l'incidence du VIH/sida et des autres infections sexuellement transmissibles, d'en ralentir la propagation et d'améliorer l'ensemble des services disponibles pour les adolescents en matière de santé procréative dans quatre pays d'Afrique (Botswana, Ghana, Ouganda et République-Unie de Tanzanie). L'organisation a été spécialement chargée des services pour les jeunes et du renforcement des capacités institutionnelles. Période d'exécution du projet : avril 2000 – janvier 2006.

Activités liées à l'OMD 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies

1. L'organisation a dispensé des services aux jeunes dans 18 dispensaires au Botswana et dans 20 districts de 5 régions du Ghana.

2. Elle s'est aussi employée, en collaboration avec les institutions locales, à informer les jeunes de 10 districts de la République-Unie de Tanzanie et de 20 districts d'Ouganda dans des dispensaires et dans le cadre de programmes d'éducation par les pairs.

5. World Savings Banks Institute

(Statut consultatif spécial; 1971)

Partie I

Introduction

Buts et activités de l'Organisation

Le World Savings Banks Institute est le représentant des caisses d'épargne et des banques de dépôt à l'échelle mondiale. Il représente celles-ci ou leurs associations dans 89 pays. Il travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et défend les intérêts de ses membres au niveau international.

L'Institut a pour mission de faire en sorte que ses institutions bancaires membres soient considérées comme professionnelles et efficaces aux niveaux national et international en veillant à leur réputation, à leur développement et à leur compétitivité.

Modification des statuts

L'adoption par la Belgique en 2002 d'une nouvelle loi sur les associations internationales à but non lucratif a contraint l'Institut à modifier quelque peu ses statuts (notamment en y faisant référence aux nouvelles dispositions législatives en vigueur). Cela lui a permis, par la même occasion, de réviser les règles de composition de ses organes statutaires de façon que ses membres non européens participent davantage à leurs travaux et y soient plus largement représentés et que les groupes régionaux (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes) jouent un plus grand rôle. Les Statuts et le Règlement interne modifiés ont été adoptés le 29 septembre 2005 par son assemblée générale.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences des Nations Unies et autres réunions

2005

- Forum des Nations Unies sur les secteurs financiers accessibles à tous, tenu à New York (États-Unis d'Amérique), les 7 et 8 novembre 2005. L'Institut a participé au Forum et fait part de l'expérience de ses membres quant aux moyens d'élargir l'accès aux services financiers.
- Réunion mondiale sur le Livre bleu des Nations Unies tenue à Genève les 4 et 5 mai 2005 sur le thème « Créer des secteurs financiers accessibles à tous ». Au cours de cette réunion multipartite, l'Institut a été invité à présenter les résultats de ses recherches sur les moyens d'évaluer l'accessibilité des services financiers dans le monde.

- Réunion sur le Livre bleu des Nations Unies en Amérique latine, tenue à Santiago les 19 et 20 avril 2005. Cette réunion a été organisée conjointement par l'Institut et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Les représentants des institutions et autorités financières régionales ont examiné les obstacles à l'élargissement de l'accès aux services financiers dans la région.

ii) Coopération avec les organes et agences spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège

2006

- En 2006, l'Institut est devenu un partenaire officiel du Pacte mondial des Nations Unies. Sa participation à celui-ci atteste de l'engagement de ses membres en faveur d'activités et de pratiques socialement responsables et de leur soutien collectif aux 10 principes relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption définis dans le Pacte. Elle renforce les engagements de ceux de ses membres qui participent au Pacte à titre individuel.
- Le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, M. Supachai Panitchpakdi, a participé au XXI^e Congrès mondial de l'Institut, organisé à Kuala Lumpur du 20 au 22 septembre 2006.
- L'Institut, ayant collaboré activement à la rédaction du Livre bleu des Nations Unies sur la création de secteurs financiers accessibles à tous en faveur du développement (voir ci-après, année 2005), a participé aux travaux des groupes de travail chargés de la réglementation et du secteur privé du groupe consultatif pertinent des Nations Unies qui siège dans les locaux du Fonds d'équipement des Nations Unies.

2005

- Au cours de l'année 2005, proclamée Année internationale du microcrédit par l'ONU, l'Institut a participé activement à plusieurs activités internationales organisées par le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Il a également participé à la rédaction du Livre bleu des Nations Unies susmentionné. La résolution sur l'accès aux services financiers qu'il a adoptée en 2004 est citée dans le Livre bleu comme l'un des quatre principaux documents de référence concernant les pratiques à suivre pour élargir l'accès aux services financiers.

2004

- Un représentant du Fonds d'équipement des Nations Unies a assisté à l'Assemblée générale de l'Institut, tenue le 28 octobre 2004 à Bruxelles. Il a encouragé les membres de l'Institut à participer activement au programme d'activités de l'Année internationale du microcrédit.

2003

- La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Union postale universelle et le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres ont participé au sixième Forum des caisses d'épargne postales, tenu le

16 octobre 2003 à Bruxelles (Belgique). À ce forum, il a été reconnu que les caisses d'épargne postales étaient bien placées pour accroître la gamme des services financiers proposés aux personnes défavorisées, grâce à l'étendue de leurs réseaux de distribution et à leur forte capacité de mobiliser de gros actifs financiers.

- En octobre 2003, l'Institut a participé à la première Conférence mondiale sur les envois de fonds des migrants, qui était organisée conjointement par la Banque mondiale, le Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Programme des Nations Unies sur les politiques ayant trait aux migrations internationales.

iii) Initiatives prises par l'Organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international

2006

- En tant que membre du Pacte mondial des Nations Unies, l'Institut s'est employé de plus en plus à promouvoir le principe de la responsabilité sociale des entreprises. Il s'est également associé à l'Initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement relative au financement pour élaborer les règles communes applicables aux comptes rendus volontaires, par les entreprises, des mesures qu'elles prennent pour s'acquitter de leur responsabilité sociale.

2005

- En 2005, l'Institut a pris l'initiative d'organiser des conférences et des séminaires dans le cadre de l'Année internationale du microcrédit :
 - Un séminaire international sur la viabilité du microcrédit, organisé à Lima les 29 et 30 septembre 2005, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement;
 - La onzième réunion du Groupe de la région Afrique de l'Institut, tenue à Mombassa (Kenya) les 27 et 28 juin 2005 sur le thème « Les caisses d'épargne : les piliers de la création de systèmes financiers accessibles à tous en Afrique », qui avait pour but de célébrer l'Année internationale du microcrédit;
 - La quinzième Assemblée générale du Groupe lusophone de l'Institut, tenue à Fortaleza (Brésil) du 2 au 4 mai 2005, sur le thème « Accès au microfinancement : contribution du Groupe lusophone à l'Année internationale du microcrédit » et au cours de laquelle des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement ont fait des exposés.

2004

- À la dixième réunion du Groupe de la région Afrique de l'Institut, tenue le 28 juin 2004, l'importance de l'accès aux services financiers dans la lutte contre la pauvreté et, par voie de conséquence, dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique a été reconnue.